

Résolution de la CES: soutenir l'apprentissage en milieu de travail pour lutter contre le chômage en Europe

Adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 22-23 octobre 2013

L'apprentissage en milieu de travail est défini comme étant les activités destinées à encourager l'apprentissage et la formation ainsi que le développement personnel des travailleurs sur le lieu de travail. Il permet aux travailleurs de devenir des citoyens actifs, d'acquérir et d'actualiser leurs connaissances, aptitudes et compétences et d'améliorer leur employabilité. De même, il offre aux employeurs des travailleurs qualifiés, ce qui permet de stimuler la compétitivité, de développer l'innovation et d'augmenter la productivité.

Il ne faut pas confondre l'apprentissage en milieu de travail avec la formation par le travail, qui est généralement associée aux apprentissages pour les jeunes et aux systèmes duaux de formation professionnelle dans le cadre du passage de l'école au marché du travail. L'apprentissage en milieu de travail est destiné à ceux qui ont déjà un travail et il contribue à garantir le maintien de l'emploi.

En raison de la crise et des niveaux élevés de chômage dans plusieurs Etats membres, en particulier chez les jeunes, le scénario européen actuel en matière d'éducation et de formation néglige la dimension du lieu de travail et est principalement axé sur la formation par le travail et le passage de l'école au marché du travail.

Le débat actuel sur le chômage des jeunes a conduit les institutions européennes et les partenaires sociaux à lancer des initiatives importantes, telles que l'Initiative pour l'emploi des jeunes et la Garantie pour la Jeunesse, ainsi que l'Alliance européenne pour l'apprentissage. Entre-temps, l'attention accordée à des questions telles que l'apprentissage tout au long de la vie, la formation continue et l'apprentissage en milieu de travail a baissé, bien que ces politiques soient essentielles pour lutter contre le chômage de longue durée et le chômage des adultes, et le prévenir, ainsi que pour gérer la restructuration, les licenciements et le passage à une économie verte.

Pour ces raisons, le scénario européen actuel, qui met principalement l'accent sur la formation par le travail et le passage de l'éducation et de la formation au marché du travail, devrait être revu, traduit dans les faits, et rééquilibré, en accordant plus d'attention à l'apprentissage en milieu de travail. Des recherches appropriées devraient être menées à tous les niveaux, en particulier par les gouvernements, afin d'examiner les tendances du marché dans tous les secteurs de l'industrie et des services, en vue de concevoir davantage d'activités de formation, de plus grande qualité, sur le lieu de travail.

Récente action syndicale en rapport avec l'apprentissage en milieu de travail

La CES a récemment apporté son soutien à un projet européen d'un an, élaboré par Unionlearn, le département d'éducation du TUC (UK), en coopération avec le DGB (Allemagne), FNV Format (Pays-Bas), CITUB (Bulgarie), LO-S (Suède), UIL (Italie), et ZNP (Pologne), et intitulé "Rallier le soutien des syndicats pour l'apprentissage en milieu de travail à travers l'Europe".

Le projet a dressé un tableau complet des activités existantes des syndicats et des partenaires sociaux dans le domaine de l'apprentissage en milieu de travail dans les pays concernés.

L'objectif global du projet était de renforcer la capacité des syndicats aux plans européen et national, afin qu'ils soient davantage en mesure d'encourager, de conseiller et de guider les travailleurs à faire des choix informés en ce qui concerne la prise en charge

des possibilités d'éducation et de formation, et de s'engager avec les employeurs, par le dialogue social et la négociation collective, dans un processus d'amélioration de l'apprentissage en milieu de travail et de renforcement des compétences des travailleurs.

Les recommandations finales et les priorités stratégiques futures ont été adoptées le 25 juin 2013, lors de la conférence finale du projet à Londres, dans le cadre du Manifeste de Londres pour l'apprentissage en milieu de travail. Le Manifeste présente une synthèse des résultats du projet et donne des recommandations aux partenaires du projet sur l'amélioration de l'apprentissage en milieu de travail en Europe; il fournissait une orientation servant de base à la résolution actuelle.

Mise en oeuvre de l'apprentissage en milieu de travail à travers l'Europe: acteurs et outils

De nombreux acteurs différents manifestent un intérêt commun pour la réussite de l'apprentissage en milieu de travail, et ils en sont responsables:

- Les travailleurs eux-mêmes, qui consacrent le temps et les efforts requis pour participer au processus d'apprentissage, et les entreprises qui peuvent améliorer leur productivité et leur compétitivité par la formation continue;
- Les centres de formation et les écoles qui dispensent la formation appropriée;
- Les gouvernements qui créent les cadres juridiques et opérationnels destinés à la formation;
- La clé du succès des partenaires sociaux aux plans national ou régional qui, conjointement avec les centres de formation et les organismes gouvernementaux, conçoivent et fournissent les programmes appropriés;
- Les partenaires sociaux sur le lieu de travail, les employeurs qui accordent de l'importance à la formation et fournissent l'accès et le financement requis à sa réalisation, et les syndicats et les représentants sur le lieu de travail qui motivent les travailleurs et leur prodiguent conseils et assistance tout au long du processus.

La réussite de l'apprentissage en milieu de travail requiert manifestement un financement adéquat: de l'employeur; des fonds de formation gouvernementaux aux plans régional ou national; des fonds gérés par des organisations de partenaires sociaux, conjointement ou séparément; du Fonds social européen; ou d'une combinaison de ces différentes sources.

Pour améliorer le cadre global de l'apprentissage en milieu de travail à travers l'Europe, les partenaires sociaux doivent prendre plusieurs mesures:

- Il faut mobiliser les principaux acteurs concernés: la Confédération européenne des syndicats (CES) et les organisations d'employeurs représentatives, BusinessEurope, l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME) et le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP); et la Commission européenne;
- Leur objectif devrait consister à améliorer la qualité de l'apprentissage en milieu de travail dans le contexte du dialogue social; lancer une Alliance européenne pour l'apprentissage en milieu de travail, conçue sur le modèle de l'Alliance européenne pour l'apprentissage; et inciter la Commission européenne à lancer une Recommandation sur l'apprentissage en milieu de travail en Europe,

- conçue sur le modèle de la Recommandation relative à la validation de l'apprentissage non-formel et informel;
- Il faut également mobiliser les membres de la CES et renforcer leur capacité à soutenir l'apprentissage en milieu de travail à travers toute l'Europe. C'est la raison pour laquelle la CES va créer des réseaux pour l'apprentissage en milieu de travail au sein du groupe de travail de la CES sur l'apprentissage tout au long de la vie; il permettra l'échange d'informations et d'expérience sur les initiatives d'apprentissage en milieu de travail et prodiguera des conseils sur la manière d'obtenir des fonds pour la formation et la création de capacités au sein de son propre mouvement.

Engagements pour le futur travail de la CES au plan européen

- Entamer un dialogue social avec les représentants des employeurs afin de renforcer la contribution que les syndicats peuvent apporter à l'amélioration générale des compétences des travailleurs à travers l'Europe, et lancer une Alliance européenne pour l'apprentissage en milieu de travail;
- Faire pression sur les institutions européennes afin de rédiger une Recommandation qui établirait certains droits certains droits minimum concernant le soutien des syndicats en faveur de l'apprentissage en milieu de travail;
- Sensibiliser à l'importance de la négociation collective en tant qu'outil pour développer et mettre en place de meilleurs règlements relatifs à la formation sur le lieu de travail, la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie.
- S'assurer que les syndicats sont impliqués en tant que partenaires à part entière à tous les niveaux des structures de gouvernance du Fonds social européen dans tous les Etats membres, afin de financer l'apprentissage en milieu de travail entre autres objectifs du FSE;
- S'assurer qu'une partie des ressources du Fonds social européen est affectée au soutien de l'apprentissage en milieu de travail et à la réalisation d'outils de création de capacités conseillant les syndicats sur la manière dont ils peuvent avoir accès aux fonds du FSE pour l'apprentissage en milieu de travail;
- Exhorter le Centre pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) à étudier les exemples de bonne pratique en matière d'apprentissage en milieu de travail;
- Inciter le groupe de travail "Apprentissage tout au long de la vie" de la CES à soutenir l'apprentissage en milieu de travail et à mieux faire connaître les bienfaits qu'il peut apporter à tous les travailleurs;
- Mettre en place de nouveaux projets afin de mettre en lumière le rôle que jouent les syndicalistes dans le cadre du soutien qu'ils apportent à l'apprentissage en milieu de travail, en mettant l'accent sur l'échange de meilleures pratiques et la création de réseaux en ligne.

Recommandations pour le futur travail syndical au plan national

- Continuer d'étudier les manières dont les syndicats soutiennent l'apprentissage en milieu de travail;
- S'engager dans des projets afin d'améliorer le soutien des syndicats en faveur de l'apprentissage en milieu de travail;

- Continuer de sensibiliser l'opinion à l'importance de l'apprentissage en milieu de travail, avec les travailleurs, les employeurs et les syndicalistes, et au rôle que jouent les syndicats pour le soutenir;
- Campagne destinée à fournir un financement en faveur de l'apprentissage en milieu de travail et des syndicats afin qu'ils puissent continuer à soutenir l'apprentissage en milieu de travail;
- Faire campagne afin de s'assurer que tous les travailleurs, à temps plein et à temps partiel, bénéficient de l'accès et du soutien financier requis pour participer à l'apprentissage en milieu de travail;
- Former les représentants syndicaux afin qu'ils aient les connaissances et les compétences permettant de soutenir l'apprentissage en milieu de travail.